

Annexe 1 :
Descriptif de l'appel à projets « jardins citoyens et partagés » 2021

- Date limite de réponse : lundi 11 janvier 2021

L'envoi du dossier de demande de subvention accompagné des pièces justificatives demandées se fait en versions informatique ou papier aux adresses suivantes :

Adresse mail : jardins.partages@mairie-lyon.fr

Adresse postale :

**Direction du développement territorial
Mairie de Lyon
69205 Lyon Cedex 01**

- Modalités d'attribution :

L'attribution se fera après examen de la pertinence du projet au regard des objectifs définis précédemment.

Dans le cadre de la création d'un jardin partagé, l'attribution d'une subvention de fonctionnement sera également étudiée sous réserve de la faisabilité technique et foncière du projet.

Pour faire l'objet d'une proposition au Conseil Municipal de Lyon, toute demande devra obligatoirement être **accompagnée des pièces administratives et comptables demandées** dans le dossier de demande de subvention fourni en document joint.

Il est demandé aux associations ayant reçu une subvention en 2020 de la part de la Ville de Lyon de retourner un **bilan qualitatif et le compte rendu financier de l'action (selon le modèle joint)**.